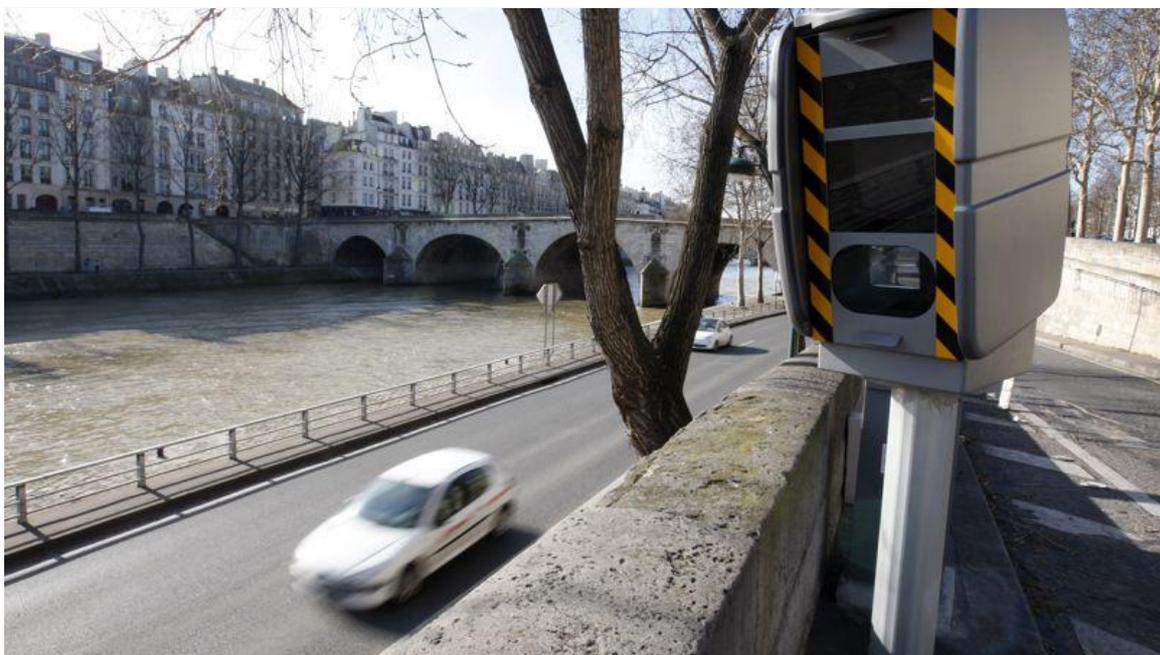


Pourquoi les radars exaspèrent les Français



<http://www.lefigaro.fr/vox/societe/2014/08/01/31003-20140801ARTFIG00240-pourquoi-les-radars-exasperent-les-francais.php>



Crédits photo : Jean-Christophe MARMARA/Le Figaro

FIGAROVox/HUMEUR - L'écrivain Christian Combaz a passé successivement trois ans en poste en Italie et trois en Espagne, sans subir la moindre amende pour excès de vitesse. Depuis trois ans qu'il est rentré en France, il nous dit qu'« il faut compter deux points par an et trois cents euros minimum »

Christian Combaz est écrivain et essayiste. Son dernier livre, «Gens de Campagnol», est paru en 2012 chez Flammarion. Lire également ses chroniques sur son [blog](#)¹.

La puissance publique française, sévèrement mise en cause ces jours-ci dans ses rapports douteux avec le contribuable en matière de radars², rencontre de plus en plus de difficultés quand elle veut protester de sa bonne foi parce qu'elle a déjà digéré, admis implicitement le fait que la population la juge au contraire de mauvaise foi. Le déploiement des radars dits embarqués, la gué-guerre absurde qui se développe à la périphérie de nos villes entre voitures civiles et voitures de gendarmerie³ banalisées, révèle un phénomène que la presse a volontiers négligé: les gens, surtout en période de manifestations et d'agitation sociale, s'attaquent désormais physiquement aux radars fixes parce qu'ils y voient un symbole de l'oppression de l'état.

L'Etat français est sorti depuis longtemps de son rôle d'expression de la volonté générale.

Et quand on a passé plusieurs années à l'étranger, ce qui est mon cas, on ne peut qu'être sensible au fait que l'Etat français soit sorti depuis longtemps de son rôle d'expression de la volonté générale. Contrairement à ce qui se passe en Espagne ou en Italie, la principale mission de la puissance publique en matière de sécurité routière⁴ est, en France, de chercher à coincer l'automobiliste⁵. On dirait que la

loi⁶ n'est plus faite par et pour le peuple mais contre lui. L'objet de la réglementation⁷ semble désormais de le maintenir dans un état de sujétion de plus en plus prononcé, en multipliant les règles qu'il ignore, les panneaux qu'il ne voit pas, les ralentissements inutiles, les incohérences sur l'autoroute⁸ (90/110/130, en certains endroits la conduite à la vitesse requise devient un véritable jeu d'adresse) . Ne parlons même pas des procédures de verbalisation automatique⁹ qui fonctionnent par intimidation sur le principe «si vous contestez, cela va vous coûter cher». Le résultat de tout cela , comparé à ce qui se passe chez nos voisins, est une véritable infantilisation de la

Ces pauvres gens qui vivent sur une moitié de SMIC mais qui reçoivent 130 euros de contravention pour avoir enfreint une limitation abusive.

population française, avec l'inévitable reportage de 13 heures où l'on voit le ministre à genoux regardant à la jumelle au pied d'une bretelle d'autoroute, le sempiternel conducteur¹⁰ navré qui se fait arrêter au péage et qui promet de «faire attention la prochaine fois», etc.

Ce qu'on ne voit pas, derrière cette comédie sociale un peu niaise qu'on nous inflige ce sont les pauvres gens qui vivent sur une moitié de SMIC mais qui reçoivent 130 euros de contravention pour avoir enfreint une limitation tellement abusive (50 à l'heure au milieu des champs, très fréquent en zone péri-urbaine) qu'elle fait rire jusqu'aux employés de la Préfecture. Ces justiciables n'ont souvent pas les moyens de payer et il s'en dispensent parce qu'ils sont au chômage, en plein divorce, etc. Après dix-huit mois on les retrouve au bord de la faillite personnelle à force d'amendes imbéciles qui ne tiennent aucun compte du coût social des exigences de l'Etat. La France est un pays désormais peuplé de gens qu'on appelle pudiquement «en difficulté» mais ceux qui la gouvernent se comportent sur le plan réglementaire avec l'implacable sévérité des parvenus qui n'ont pas compris que les temps ont changé.

La rédaction vous conseille :

Les PV des vacances¹¹

Christian Combaz

Liens:

- 1 <http://christiancombaz.fr/>
- 2 <http://plus.lefigaro.fr/tag/radars>
- 3 <http://plus.lefigaro.fr/tag/voitures-de-gendarmerie>
- 4 <http://plus.lefigaro.fr/tag/securite-routiere>
- 5 <http://plus.lefigaro.fr/tag/automobiliste>
- 6 <http://plus.lefigaro.fr/tag/loi>
- 7 <http://plus.lefigaro.fr/tag/reglementation>
- 8 <http://plus.lefigaro.fr/tag/autoroute>
- 9 <http://plus.lefigaro.fr/tag/verbalisation-automatique>
- 10 <http://plus.lefigaro.fr/tag/conducteur>
- 11 <http://www.lefigaro.fr/automobile/2014/07/29/30002-20140729ARTFIG00059-les-pv-des-vacances.php>